

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le lundi 29 mai 2017

Bureau du 29 mai 2017 : La Métropole du Grand Paris lance son SCoT !

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris (MGP), a réuni ce jour le Bureau de la Métropole.

Les travaux sur le SCoT métropolitain ont été lancés par Philippe DALLIER, Vice-Président délégué à la mise en œuvre de la Cohérence Territoriale et à l'élaboration du SCoT, en proposant une délibération au Conseil du 23 juin. Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) constituera le cadre de référence de la planification stratégique métropolitaine. C'est également l'instrument de mise en cohérence de l'ensemble des politiques métropolitaines en cours d'élaboration (Plan Climat Energie Métropolitain, Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement, Schéma d'aménagement numérique). Son élaboration doit être l'occasion de construire une vision partagée de l'avenir du territoire métropolitain.

Par ailleurs, plusieurs sujets ont fait l'objet de points de communication :

- **Vélib' Métropolitain** : Une cinquantaine de communes se déclarent déjà en faveur du dispositif. Certaines ont délibéré ou sont sur le point de le faire alors que les autres ont déjà manifesté leur souhait d'adhésion. La Métropole apportera 10 000 euros par an et par station, permettant un reste à charge pour les communes de l'ordre de 10 000 euros. Les communes ne s'étant pas encore prononcées ont jusqu'au 30 juin pour adhérer, sachant que plus le nombre d'adhésions sera important, plus le reste à charge par station diminuera.
- **Exposition universelle** : Les auditions des 4 candidats* ont eu lieu samedi 20 mai. Les visites de site auront lieu les 1^{er} et 2 juin prochain et le choix du site français sera fait le 26 du même mois.
**Canal de l'Ourcq d'Est Ensemble ; Val d'Europe ; Triangle de Gonesse et Saclay*
- **JO 2024** : Anne HIDALGO, Maire de Paris, 1^e Vice-Présidente de la MGP, a rendu compte de la visite de la commission du CIO les 14 et 15 mai derniers. Les membres de la commission d'évaluation ont pu visiter les sites olympiques et notamment l'implantation du futur centre aquatique olympique à Saint-Denis (93).

Le Bureau a également délibéré par délégation du Conseil Métropolitain sur les sujets suivants :

- Sur le rapport de Christian DUPUY, Conseiller métropolitain délégué à la Politique du Logement, la MGP **a adhéré à l'Observatoire régional du foncier (ORF) en Ile-de-France.**
- Sur le rapport d'André SANTINI, Vice-Président délégué à la Stratégie Economique, la MGP **a adhéré à l'association Paris Initiative Entreprendre (PIE) et à l'association Paris IDF capitale économique.**

Enfin, le Bureau a validé l'ordre du jour du prochain Conseil métropolitain, du 23 juin 2017, qui comprendra notamment, outre le lancement du SCoT métropolitain, **le budget supplémentaire au titre de l'année 2017**, présenté par Gilles CARREZ, Vice-Président délégué aux finances.